

Deux sermons de Pierre Viret : leurs thèmes théologiques et leur actualité

Autor(en): **Grin, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Theologische Zeitschrift**

Band (Jahr): **18 (1962)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-878855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux sermons de Pierre Viret

Leurs thèmes théologiques et leur actualité

Au rebours de ce qui s'est passé chez les luthériens, les réformés ont témoigné une certaine indifférence à l'égard des sermons prononcés par leurs pasteurs. C'est ainsi que durant un siècle entier, ou presque, ils n'ont guère songé à les publier. De Farel, de Viret, nous n'avons aucun sermon imprimé de leur vivant. Bèze publie des prédications tout à la fin de sa carrière. En Suisse alémanique il en va de même. Deux exceptions seulement à ce tableau : Bullinger et Calvin. Le réformateur de Genève a publié lui-même, en somme, un petit nombre de ses prédications. Par bonheur, un réfugié français, des plus humbles, Denis Raguenier, eut l'idée de «prendre au vol» à Saint-Pierre ou à la Madeleine, les prédications de celui qu'il admirait et chérissait.

Quant à *Pierre Viret* (1511–1571), le réformateur de l'Eglise vaudoise¹, c'est quasi par hasard que cinq de ses sermons ont été recueillis par Raguenier et ses collaborateurs. Une de ces prédications a été publiée en 1911². Les quatre autres, sur Esaïe 65, qui forment un tout, prêchés en mars 1559 à Genève, étaient inédits jusqu'ici. Grâce aux bons soins du professeur Henri Meylan, la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne en a fait une plaquette à l'occasion du jubilé de 1961³.

A diverses reprises, les historiens de la réforme ont signalé en Viret un disciple fidèle de Calvin, dont il reproduit la doctrine sans la marquer de son empreinte. Ils ont également noté que la manière dont Viret traite les textes de l'Ecriture sainte est très proche de celle de son maître. Vaut-il la peine, dès lors, de consacrer un exposé aux thèmes théologiques de cette prédication ? Nous le croyons, et nous espérons que les observations qui vont suivre en convaincront le lecteur.

Nous nous limitons aux *sermons III et IV*. Nous jugeons inutile d'en donner un résumé. Ils ont pour texte Esaïe 65 : 10, 11 et 12 :

¹ En automne 1961, l'Eglise vaudoise a célébré de façon simple et digne le 450^e anniversaire de la naissance de Pierre Viret.

² E. Choisy, *Pierre Viret d'après lui-même* (1911), p. 184.

³ Pierre Viret, *Quatre sermons français sur Esaïe 65 (mars 1559)*, publiés par Henri Meylan (1961).

Et Saron sera pour la demeure des barcaïlx (troupeaux de moutons), et la valee d'Achor pour l'hebergement de l'omail (bêtes à cornes, confiées aux soins des armaillis) de mon peuple qui m'a requis. Et vous qui avez delaissé le Seigneur, qui avez oublié ma sainte montaigne, aprestans la table a fortune et accomplissans le nombre de l'aspersion, – je vous conteray tous avec l'epee et serez ruez jus par ocision, pour ce que j'ay apellé et n'avez pas respondu, j'ay parlé et n'avez point escouté, et faisiez le mal devant mes yeux, et avez eleu les choses que je ne vouloie pas.

Sermon III

1. La fausse Eglise et la vraie, et les marques de celle-ci

Le troisième sermon sur Esaïe 65: 10, 11 introduit les paroles du prophète par des considérations tirées de I Tim. 3: 15: «Je veux que tu saches la conduite que tu dois tenir dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la vérité.» Et d'emblée nous sommes placés en face de ce grand thème théologique: la vraie Eglise et la fausse, et les marques qui permettent de les distinguer. C'est là un sujet fréquent chez les réformés du XVI^e siècle. Calvin a comme résumé sa pensée à ce propos en une phrase, dans *l'indice des matières* de l'Institution: «Eglise vraie est bien autre que celle qui est bastarde.» Dans ce débat l'élément subjectif joue forcément un rôle. La notion de la foi entre nécessairement dans la définition de l'Eglise, puisque, pour les réformateurs, il faut connaître quelle est la vraie foi chrétienne avant de pouvoir connaître la vraie Eglise; et le rapport foi – Eglise est en réalité un rapport Ecriture – Eglise. Il y a donc là, d'entrée, une position théologique préalable, antiromaine.

Dira-t-on qu'à notre époque de large œcuménisme, le problème ne se pose plus du tout de la même manière? qu'au siècle de la Réforme la polémique a tout faussé? Il convient, croyons-nous, de ne rien exagérer. Que certaines positions protestantes, alors, aient été durcies par la controverse paraît incontestable. Qu'il les faille aujourd'hui nuancer, également. Pourtant de tout ce que les réformateurs disent à propos de l'Eglise, de la «vraie» comme de la «fausse», se dégage pour nous un rappel précieux: aux yeux de ces théologiens nourris de l'Evangile, par rapport à la foi et au salut, la question de l'Eglise est une question *seconde*. Seulement – fait très remarquable – cette conviction ne compromet pour eux ni

l'existence de l'Eglise, ni sa capitale *importance*. Il y a là des certitudes profondément évangéliques. Notre époque aurait profit à ne pas les oublier.

Fausse Eglise, vraie Eglise... Dans ce débat, comment trancher? L'unique moyen efficace selon Viret: en venir aux *marques* de l'Eglise. Car, à eux seuls, les noms dont on pare l'Eglise sont sans valeur: maison de Dieu, colonne de la vérité, etc. En effet, de tout temps des hypocrites se sont glissés et se glissent parmi les enfants de Dieu. L'Antéchrist lui-même, à en croire le Nouveau Testament. Dès lors il faut examiner les *marques*. Une seule compte pour Viret: savoir si, dans cette Eglise, «règne en 'premier lieu» la vérité de Dieu, c'est-à-dire sa Parole. «Nous avons là un ferme arrest, une certitude et assurance de ce qu'il veut que nous facions ou que nous ne facions pas.» C'est affirmer le caractère suffisant de l'Ecriture pour notre foi. Or, au lieu de cette Parole certaine et infaillible, les papistes n'ont que les traditions forgées par les hommes!

C'est frappant précisément à propos des marques de l'Eglise, dont les catholiques eux aussi font état: unité, sainteté, catholicité, apostolicité. L'Eglise romaine est *une* parce qu'elle n'a qu'un chef, le Pape; elle est sainte parce qu'elle compte des saints parmi ses membres; elle est catholique parce qu'établie pour tous les hommes; elle est apostolique parce qu'elle remonte aux apôtres par une suite ininterrompue de papes et d'évêques. Or – Viret le montre bien par le rôle qu'il fait jouer à la Parole divine et au Saint-Esprit – pour les réformateurs le problème des marques se situe à *l'intérieur* de la religion chrétienne, et non à l'extérieur. Et de la solution de ce problème va dépendre le discernement le plus net, le plus sûr aussi, de la vraie Eglise. Sur ce point capital nous sommes leurs héritiers. On l'a bien vu lors des Assemblées œcuméniques d'Amsterdam et d'Evanston. Dans les travaux préparatoires, les Eglises réformées ont relevé ce *fait*: la théologie évangélique peut parfaitement reprendre à son actif les quatre termes dont se sert l'Eglise romaine pour qualifier les marques. Mais pour elle, ces affirmations ont une tonalité très différente, parce que fondées non sur la lettre de l'Ecriture, mais sur l'action de l'Esprit. L'Eglise est *une* parce qu'elle ne subsiste que par Christ et en Christ; sainte, de par la justification en Christ dont bénéficient ses membres; catholique parce qu'elle ne connaît pas de frontières, donc le Royaume de Dieu peut y plonger ses racines; apostolique: elle est reliée directement aux

apôtres, mais cela dans un sens spirituel (action du *pneuma hagian*) et non pas juridique et matériel.

2. La continuité dans l'Eglise de Dieu

Cette façon de voiler la Parole de Dieu sous les traditions des hommes n'est certes pas nouvelle, dit Viret. Ce fut le cas depuis toujours. Au temps de Jérémie, par exemple (cf. 14: 13s.), il y avait des faux prophètes, gens de mensonge qui se prétendaient les envoyés de Dieu et abusaient le peuple. Le seul critère qui permette de juger de l'authenticité de la Parole que l'on nous propose: sa conformité à celle que Dieu nous a laissée par ses prophètes, par Jésus-Christ et par les apôtres que le Sauveur a envoyés.

Le Pape et les évêques se disent les successeurs des apôtres. Voire (vraiment)? demande Viret. La Bible ne parle pas d'une succession, mais d'une *continuité* sur le plan spirituel. «Il y a un fil continu en la doctrine, qui dès le commencement a toujours été en l'Eglise de Dieu.» La doctrine des patriarches, celle du Christ, celle des apôtres a toujours été *une*. Et elle doit demeurer telle dans l'Eglise aussi longtemps qu'une Eglise existera. La preuve, c'est que le Fils de Dieu s'est constamment référé au témoignage des prophètes. De plus, quand il a promis le Saint-Esprit à ses disciples, il a déclaré: l'Esprit «prendra du mien et le vous annoncera et vous réduira en memoire ce que vous avez ouy de moy, non pas que je vous aye rien dit de moy-mesmes, mais de celuy qui m'a envoyé». La certitude de la continuité dans l'œuvre du Dieu vivant nous donne la règle permettant de juger de la vraie et de la fausse Eglise: savoir si la pure doctrine de la Loi, des prophètes et de l'Evangile y est annoncée «comme il appartient» (convient).

Or, sur ce point, la réponse ne fait aucun doute: les papistes n'ont pas la doctrine pure, et ne peuvent pas non plus prétendre être les messagers de Jésus-Christ. Si c'était le cas, ils feraient à leur tour ce pour quoi le Sauveur a été envoyé: prêcher l'Evangile et annoncer la volonté de Dieu au monde. Fait frappant, quand Jésus envoie ses disciples pour prêcher la Bonne Nouvelle à toutes les créatures, il *limite* soigneusement leur charge; il les envoie, non pas du tout pour «faire des lois à leur appetit», mais exclusivement pour annoncer au monde «celles qui ont esté faictes par notre Seigneur Jésus-Christ», le Chef de l'Eglise et prince souverain du peuple de Dieu.

Il s'agit, pour eux, d'enseigner exactement ce que le Seigneur a lui-même enseigné. A cet égard la Loi est on ne peut plus nette: «Vous n'ajouterez rien à ces parolles et aussi n'en diminuerez rien, vous n'en déclinerez ni à dextre ni à senestre» (Deut. 4: 2; 5: 32). Or en l'Eglise de Rome, on fait «tout le contraire». Comment donc prétendrait-elle être l'Eglise de Dieu?

Une fois de plus l'histoire se répète. Dans les temps anciens, les faux prophètes flattaient le peuple d'Israël. Ils parlaient constamment des promesses de Dieu, et taisaient ses menaces. Aussi avaient-ils grande audience: «plus grande suyte beaucoup et plus grand suport.» Les vrais prophètes, eux, avaient la tâche difficile: au peuple apostat et infidèle, ils annonçaient les menaces divines et étaient «fort rigoureux». C'est pure vanité, clamait Jérémie, que de dire: «Nous sommes le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur!» Dieu certes a habité dans son temple aux jours où il y était honoré. Maintenant, «dechassé» par les iniquités de ses enfants, Dieu ne reconnaît plus ce temple pour sa Maison. C'est donc en vain que les faux prophètes parlent de grâce, de continuité de l'Eglise, d'élection divine. Autant de grands mots, autant de mensonges!

Il en va de même du Pape et des siens. Au lieu de demeurer fermes en la pureté de la Parole divine, ils sont «du tout corrompus». C'est pourquoi les promesses de Dieu dont ils se réclament se retournent contre eux.

Continuité de l'Eglise, et non pas succession plus ou moins juridique. Continuité uniquement à cause de l'action fidèle et puissante de la Parole divine et de l'Esprit saint. Cela ne dirait-il plus rien aux chrétiens évangéliques d'aujourd'hui?

3. On croit l'Eglise, on ne la voit pas

Comment donc se fait-il que tant de gens se laissent égarer? Beaucoup cherchent l'Eglise là où elle n'est pas. Le nombre, le faste, la pompe suffisent à les obnubiler. Où était l'Eglise au temps des faux prophètes? Rois, princes, sacrificateurs, suivis de la grande majorité du peuple les écoutaient parce qu'ils parlaient «au gré des hommes». Les vrais prophètes, eux, étaient en nombre infime, et comptaient assez exactement pour rien! Et quand Jésus a été «manifesté en terre», où était-elle, l'Eglise? Certes pas chez les

prêtres, les sacrificateurs, les docteurs de la Loi! Emporté vraisemblablement par l'ardeur de la polémique, Viret dépasse les données des évangiles canoniques et accuse Anne et Caïphe d'avoir acheté l'office de la sacrificature «à bel argent contant». Où donc était l'Eglise au moment où le Christ est né? La vraie Eglise, alors, c'étaient Zacharie et Elisabeth, Siméon, Anne la prophète: un tout petit nombre de gens «meslé parmi les hipocrites». Tellement cachés qu'ils étaient à peu près inconnus. «Il y avait Joseph et Marie et Jesus Christ qui est nay dans une estable, en ceste petite ville de Béthléem, et là estoit l'Eglise.» Chercher l'Eglise à Jérusalem, parmi les grands de l'heure, serait la chercher parmi les ennemis jurés de son Chef, ceux qui l'ont condamné!

Et Viret de saisir l'occasion de mettre en doute l'autorité des Conciles, dont se réclame l'Eglise romaine. Allons-nous, demande-t-il, rejeter le Seigneur «pour ce qu'il a esté condamné au concile, auquel présidait... Caïphe, et luy-même a baillé la sentence contre Jesus Christ?» Si l'on prétend alléguer l'autorité des Conciles, nous en avons pourtant ici «un beau mirouer»: un concile remarquable en tous points, semble-t-il, qui réunit *tous* les prélats de l'Eglise. Il y a unanimité entre eux quand il s'agit de condamner l'accusé. Mais, malgré leurs titres, ces gens ne sont l'Eglise qu'en apparence, puisqu'ils jettent dans la mort le Fils même de Dieu!

Utilisant de façon frappante le cantique de la vigne (Esaïe 5: 1-9), Viret souligne combien souvent les apparences sont trompeuses: pas plus qu'il ne faut juger une vigne sur la longueur ou la largeur du sol qu'elle occupe, pas davantage ne doit-on juger de l'Eglise «selon la multitude». Le prophète le sait bien qui voit l'Eglise dans les seuls petits bourgeons demeurés en la vigne quand tout le reste a été arraché, ou dans les quelques grains de raisin laissés ici et là. Ce «reste» n'est pas le résultat de circonstances occasionnelles; c'est l'effet de la bonté de Dieu et de sa fidélité à l'alliance qu'il «a faite à son Eglise». Viret ne s'étend pas sur la notion d'alliance (*berît*), si heureusement remise en lumière par la théologie biblique d'aujourd'hui. Mais – tout ce qu'il dit de la fidélité de Dieu le montre – il en pressent la décisive importance. «Il y aura toujours Eglise au monde», même si elle est une vigne qui aura été «dissipée» et où les bêtes sauvages «auront entré». Les vrais membres de l'Eglise: ceux-là seuls qui auront «retenu» la foi et qui seront demeurés fermes au service de Dieu. Dispersés, peut-

être, mais unis en Christ, puisqu'ils sont tous membres de son corps.

Ces considérations font comprendre la déclaration du Symbole: Je *crois* la sainte Eglise universelle. L'Eglise de Dieu, on la croit; on a par la foi la certitude que *toutes* les assemblées «qui sont par tout le monde» sont l'Eglise; car Dieu a ses élus partout. On croit l'Eglise, on ne peut pas la *voir*. Dieu seul sait lesquels sont à lui.

Objectera-t-on qu'une Eglise si faible numériquement ne saurait être la vraie Eglise? L'Ancien Testament est là pour nous ouvrir les yeux: Quand Dieu a mis un terme à l'exil de son peuple et a permis le retour de Babylone en Terre sainte, combien sont rentrés? Très peu. Seuls les «gens de bien», les vrais fidèles. Les autres – la majorité – ne s'en sont guère souciés, faisant passer l'attachement à leurs aises et commodités avant l'attachement à leur foi. Et pourtant, aux yeux de Dieu, le *petit* noyau de fidèles constituait le peuple de l'alliance, que Viret nomme déjà l'Eglise.

Il y a là, selon le Réformateur, un avertissement et un encouragement pour nous. Tout comme Israël autrefois, nous et nos pères avons délaissé notre Dieu, oublié notre Rédempteur et bu «aux citernes puantes de l'Antéchrist». C'était là pour Dieu un motif suffisant de détruire toute la chrétienté en envoyant contre elle les Turcs, ou «les nations les plus barbares du monde». Après quoi Dieu eût «dressé ici un peuple tout nouveau». Cela, il ne l'a pas fait. Il a agi de façon bien plus positive: ceux qu'il a suscités dans le monde pour redresser la bannière de sa Parole, il les a pris... de l'Eglise de l'Antéchrist, de la fausse Eglise. Il n'a pas permis qu'elle fût entièrement corrompue. Il y avait là encore quelque semence cachée. Et voici que les premiers à prêcher l'Évangile, au temps de la Réforme, ont été des prêtres et des moines, que Dieu a préservés. D'où avons-nous la pure doctrine «tant du vieil que du Nouveau Testament?» Des bibliothèques des couvents, où Dieu a veillé à «contre-garder» son trésor, réservant par un miracle singulier «en ces creux de l'Eglise papale» quelque bonne semence.

Dans le monde bouleversé qui est le nôtre, cet encouragement nous demeure indispensable.

4. Remise en honneur des devoirs des princes et des magistrats

Les faux prophètes et les Antéchrists d'aujourd'hui sont allés plus loin encore dans le mensonge. Ils n'ont pas seulement trompé le «povre peuple» au sujet de l'Eglise, ils ont fait grave tort aux magistrats: désireux d'«estendre plus au long leur tyrannye», ils leur ont ôté le glaive des poings, et ont usurpé la juridiction civile et temporelle, sous prétexte d'exercer le gouvernement spirituel de façon entière. Ce faisant ils ont si bien aveuglé et les rois et les princes, qu'ils les ont rendus incapables de comprendre les enseignements de l'Evangile à propos de ceux qui gouvernent: qu'ils sont ministres de Dieu chargés de faire régner l'ordre sur la terre, et que leurs sujets leur doivent obéissance et sont astreints à l'impôt. Tout cela est oublié, pour le plus grand dommage – du corps et de l'âme – des gouvernants et des gouvernés.

Et Viret de repartir en guerre, non plus contre les faux prophètes, mais contre les faux princes et les faux magistrats, qui revendiquent le nom de chrétiens, alors que ce n'est qu'une étiquette fallacieuse, parce qu'ils n'accomplissent pas l'office auquel Dieu les a appelés. Aucune vie publique chrétienne n'est possible en dehors de cette condition posée par l'Ecriture: que magistrats, ministres de la Parole, et peuple – chacun à sa place – obéissent tous à Jésus-Christ, le prince des princes et le Chef de l'Eglise. Saint-Paul est particulièrement explicite à ce sujet (*Eph.* 5: 23, 24): l'Eglise est l'épouse du Christ, qui seul est habilité à lui «bailler des lois». Cela étant il n'appartient ni à ministre, ni à magistrat, ni à peuple quelconque de «mettre la main après ce grand roy». Ce serait agir de même façon que le Pape et usurper une puissance tout comme lui. Un magistrat est chrétien dans la mesure où il se sait ordonné de Dieu pour faire observer ce qui doit l'être dans l'Eglise du Christ. Dès qu'il gouverne «selon sa phantasie», c'est comme s'il prétendait «se mettre au throsne de Dieu». Le plus grand bien que nous puissions recevoir du Seigneur, ce sont des magistrats conscients de leur vocation particulière, s'employant à maintenir la gloire et l'honneur du Seigneur Jésus-Christ, la pure doctrine en son Eglise, ainsi que la vraie discipline. Ceux qui déclinent de ce chemin-là, se refusant au nom de leur bon plaisir à toute réforme de l'Eglise, il les faut tenir pour «vrais Antéchristz». En quoi sont-ils «milleurs» que les papistes pleinement satisfaits d'avoir ouï la messe, couru à tel

pèlerinage et fait quelques «agioz» (vaines redites)? Exactement en rien!

5. *L'Évangile et la Loi*

Viret, nous l'avons vu, ne ménage pas les papistes, victimes de leur satisfaction ecclésiastique. Leur attitude est à ses yeux l'opposé de l'Évangile, qui fait de nous des *viatores*, jamais arrivés, toujours en marche sur la voie de la sanctification. Mais il n'est pas plus tendre à l'adresse de ceux, très nombreux, qui se réclament de la Réformation... tout en se refusant catégoriquement à réformer leur vie! Il leur semble que ce soit assez d'avoir «laissé» le Pape, les idoles et la messe pour avoir place en l'Église de Dieu. Ils font fi de l'essentiel: l'amendement d'eux-mêmes. Obéir au Seigneur, connaître vraie repentance, se remettre avec confiance entre les mains du Christ, pour eux «il n'en est point de question». Et pourtant le commencement de l'Évangile, c'est l'appel à la repentance et la promesse du pardon des péchés. La promesse, ils l'acceptent; l'appel, ils le repoussent, voulant avoir la rémission de leurs péchés sans nullement se repentir. Mais le Seigneur ne l'entend pas ainsi. Il montre l'ordre à suivre pour prêcher l'Évangile, le vrai: commencer par la Loi; «remonstrer aux hommes leurs pechez, et que, les connaissans, ils viennent à Dieu et qu'ilz ordonnent leur vie selon sa bonne volonté».

Au premier abord la façon dont Viret présente les choses peut surprendre. Surtout des gens de notre époque, marquée par une protestation vigoureuse contre le moralisme protestant, et par la redécouverte que la morale chrétienne est une morale de la grâce. Dès lors commencer par la Loi, par la vision de nos péchés pour être amenés à nous en repentir, et pour obtenir par cette repentance le pardon divin, n'est-ce pas un retour à la religion des œuvres? On ferait grossière injure au Réformateur d'Orbe en lui adressant pareil reproche. Pour comprendre le sens, et la véritable portée théologique et spirituelle du passage qui nous occupe, il importe de le situer dans l'ensemble de sa pensée religieuse. N'oublions pas la place faite à la prédestination, à l'élection par Calvin et ses disciples. L'élection divine est le fait de la seule grâce. Cette grâce est toujours première. Mais, pour bénéficier de cette élection, il faut que nous répondions à notre vocation. Car si, comme dit le proverbe,

noblesse oblige, l'élection de Dieu, donc sa grâce, nous oblige bien plus impérieusement encore.

Signalons à ce propos ce très beau fragment (p. 78). Après que le prophète a donné aux Juifs le titre de serviteurs de Dieu, dit Viret, il les appelle ses élus, le peuple de Dieu, «voire un peuple *qui m'a requis*». Et il poursuit : «Nous faut bien noter toutes ces marques ici, car *il nous faut toujours conjoindre les menaces avec les promesses*. Ainsi regardons (ayons garde) de ne les prendre jamais à part.» Faute de quoi les promesses à elles seules peuvent pousser à la licence, et les menaces à elles seules au désespoir. Les promesses sont générales, sans doute ; elles concernent *tous* les hommes. Mais «elles n'appartiennent qu'aux repentans», à ceux qui sont des enfants de Dieu.

Le Réformateur souligne par là, de façon remarquable, la dialectique particulière de l'Évangile : les chrétiens sont élus par Dieu, sans aucun mérite de leur part. Mais en même temps, ce sont eux qui ont «requis» Dieu ; ceux qui, par leur repentance, *montrent* qu'ils prennent au sérieux la grâce qui leur est faite par un Seigneur infiniment généreux. N'est-ce pas là, exprimé en d'autres termes, ce que la théologie contemporaine entend marquer par le mot *reconnaissance* ? L'attitude naturelle au chrétien, dit-elle volontiers, la reconnaissance. Pas seulement la gratitude ; mais le fait de *reconnaître* (nous dirions : prendre au sérieux) la grâce toujours première de Dieu en Jésus-Christ.

6. «Manière et façon» de présenter la prédestination

Elle est intéressante dans ce qu'elle a de simple, de direct.

Les chrétiens, des élus, donc des prédestinés... Certes. Mais comment savoir que nous sommes de ceux-là, puisque nous ne pouvons pas «entrer au conseil éternel de Dieu» ? Nous avons avec nous la Parole divine, répond Viret, que fait retentir pour nous l'Écriture sainte ; elle nous déclare ouvertement les signes et marques de notre élection. Nous avons davantage encore, nous avons Jésus-Christ lui-même, qui dit en *Jean* 6 : «Tout ce que mon Père m'a donné viendra à moy et je ne le jeteray point dehors, mais le garderay jusques au dernier jour.» Toujours la même dialectique : d'abord la grâce de Dieu, qui nous *donne* à son Fils ; puis notre réponse à nous : venir

à lui, c'est-à-dire le recevoir comme Sauveur dans un acte de foi. «Si donc on allegue qu'on ne peut pas entrer au conseil estRICT de Dieu pour lire en son registre et savoir si on est de ses eleuz ou non, vien à Jésus-Christ, et si tu [le] reçois pour ton Sauveur..., tu peux conclure que tu es des eleuz de Dieu.» Pourquoi? Parce que le Père nous a *donnés* à son Fils, et que, dès lors, le Fils ne peut plus nous délaisser. La volonté de son Père, c'est qu'il ne perde *aucun* de ceux qui lui ont été ainsi *donnés*. C'est comme s'il disait: «s'il s'en perdoit quelqu'un, il faudroit que j'en respondisse à Dieu.» Ainsi, rien à craindre: la mort même ne pourra pas nous ôter de ses mains.

Viret ne parle pas ici de la prédestination à damnation. Mais ses auditeurs peuvent découvrir eux-mêmes le sort qui attend les hommes qui se refusent à répondre «par toute leur vie» à la grâce de la vocation.

Actualité, pérennité du thème théologique de la prédestination!

7. Misère et grandeur de l'Eglise

Elus, les chrétiens? Assurément. Mais point parfaits pour autant. En tout chrétien il demeure «quelques vices et infirmités». Toutefois – miracle de la grâce – cette misère spirituelle et morale de ceux qui sont le corps du Christ n'empêche pas que nous soyons les élus de Dieu, et de vrais membres de son Eglise. A une condition: qu'après chaque désobéissance, nous retournions à lui en sincère repentance. Non pas poussés par un esprit de calcul; pas davantage convaincus que le pardon nous est dû; mais appuyés sur sa seule miséricorde.

En effet – et l'on peut alors parler de grandeur – Dieu conserve son Eglise *tout autrement* qu'il ne protège les royaumes de ce monde. Combien de rois, de princes qui semblaient devoir demeurer à jamais, ainsi que leurs peuples... Une peste, une guerre, et tout est détruit, trône, monarque, nation! Assurément la «povre Eglise de Dieu» peut aussi être «désolée» au point qu'on ne sait même plus où la chercher. Mais puisqu'elle est gardienne de cette Parole qui demeure, Dieu garde son Eglise fidèle, fût-ce «parmi de petits reliefz».

Cet autre aspect de la misère de l'Eglise trompe beaucoup de gens. D'instinct ils cherchent l'Eglise auprès de ceux «qui sont tant magnifiques au monde»: Pape, cardinaux, etc. Quelle aberration!

Vouloir trouver l'Eglise de Jésus-Christ... auprès de ceux qui en sont les plus grands ennemis! L'Eglise – la vraie – on la trouvera plutôt «en de petites compagnies, en de petites villes». Ce sera «quelque morceau d'Eglise», de petites assemblées qui, néanmoins, seront fort précieuses aux yeux de Dieu. C'est cette Eglise-là que Dieu conserve miraculeusement à travers les guerres, les troubles «et toutes les mutations qui adviennent en ce monde». Eglise «contemptible» et méprisée, même presque «incongneue au monde». Et pourtant Eglise de Dieu.

En lisant ces lignes-là du réformateur vaudois, on pense irrésistiblement à certaines pages du livre poignant écrit au temps de l'oppression nazie: *Le village sur la montagne*. La geste de Dieu se répète de siècle en siècle. Et son amour pour sa «povre Eglise» ne faiblit pas.

8. *Abandon et pauvreté: leur signification théologique et spirituelle*

«Saron sera l'habitation des brebis...» En divers passages de la Bible, il est parlé de Saron et d'Achor, lieux où il y avait «de grasses bestes». Selon Viret, cela signifie que la vraie religion comporte *aussi* des bénédictions temporelles. Car Dieu nous a créés corps et âme, et il nous donne fidèlement tout le nécessaire et pour l'âme et pour le corps. L'une ne saurait aller sans l'autre.

A ce propos le réformateur fait un usage inattendu et fort original de Romains 8: 22, qu'il traduit: «toutes créatures gémissent à cause du péché de l'homme». Partant de la promesse relative à Saron et Achor, il dit: La bénédiction que Dieu «espond» sur son Eglise s'étend jusqu'aux bêtes, et celles-ci le sentent. Dès lors qu'en sera-t-il de nous? Il est parfaitement possible de dire que le bétail des fidèles est plus heureux que celui des infidèles. En effet, en Rom. 8: 22, saint Paul déclare que *toutes* les créatures soupirent par suite de la désobéissance de l'homme. Pour s'être détourné de Dieu, le premier homme est devenu esclave du mal. Et avec lui – parce que la création divine constitue un tout – les animaux ont été comme réduits en servitude; ils gémissent, ils sont «en peyne et en des-tresse» comme un peuple qui serait sous un tyran; car, dans sa méchanceté, l'homme déchu les fait «servir à Sathan». Mais comme

les enfants de Dieu sont délivrés de la malédiction qui pèse sur le monde par la foi qu'ils mettent en Jésus-Christ – comme ils servent Dieu et non plus Satan, les créatures qui leur sont soumises sont bienheureuses, car elles sont comme des enfants qui sont sous un bon père. Elles jouissent de la bénédiction que Dieu accorde à son Eglise.

Dans cette façon, particulière, de concevoir la portée cosmique des conséquences de la chute, on retrouve l'amour du Réformateur d'Orbe pour toute la création, l'amour pour les bêtes (si faussement dénommées telles selon Viret), ces bêtes qui auraient tant de choses à nous enseigner. Mais, en parlant comme il le fait à la fin de son sermon, Viret vise un but précis et très grand : exhorter les fidèles à la confiance, parce qu'ils peuvent être certains que Dieu pourvoira à tous leurs besoins. Et en même temps leur rappeler que Dieu est assez sage, assez paternel pour ne pas les exposer aux dangers d'une prospérité *continue*. Avoir tout à souhait n'est jamais bon pour un croyant. Ses fidèles, Dieu les entretient maigrement – et cela par amour – afin de leur donner (toujours) «plus grande occasion d'aspirer après les choses célestes».

Les dangers d'une prospérité continue... A notre époque de haute conjoncture, il y a là, pour les concitoyens de Viret, fidèles et pasteurs, matière à abondantes réflexions!

Sermon IV

Le quatrième sermon nous retiendra moins longtemps : il renferme peu de thèmes d'ordre nettement dogmatique.

1. *Le Dieu Providence*

Au gré de Viret, certaines paroles du texte d'Esaië sont fort obscures. Notamment ces mots : «Ilz ont préparé la table à la multitude et ont fourny l'aspersion au nombre.» Certains exégètes ont compris le terme multitude dans le sens de fortune. Le prophète voudrait dire : ils ont préparé la table à la déesse qui porte ce nom, afin d'avoir abondance de tous biens. Esaië signifierait donc une influence païenne. A propos de cette interprétation, le réformateur a dit des choses justes et belles. Croire à la fortune, c'est abandonner

Dieu. Quiconque connaît la sainte Ecriture sait pertinemment qu'il n'y a pas de fortune. Prétendre le contraire, c'est anéantir la Providence de Dieu. Et Viret de parler comme tant de dogmaticiens contemporains, pour qui le Dieu créateur au sens biblique n'est pas seulement Celui qui a appelé le monde à l'existence, mais aussi Celui qui continue à le porter jour après jour, de toute sa force et de tout son amour.

Le fragment vaut d'être cité: Selon la Bible «Dieu, qui a créé toutes choses, en est aussi le gouverneur, tellement que, quand nous confessons que nous croyons en Dieu... créateur du ciel et de la terre, nous entendons aussi que c'est luy qui les maintient, et qu'il gouverne toutes choses qui y sont... Ne pensons pas que Dieu ait fait ce monde pour le laisser puis après à l'aventure et sans conduite certaine.» Un père et une mère, ajoute Viret, ne sont pas vraiment père et mère s'ils se contentent d'avoir engendré des enfants. De même Dieu ne serait pas Dieu si, après avoir créé le ciel et la terre, l'homme et toutes les autres créatures, il laissait là son œuvre sans en avoir soin.

Nous pouvons faire nôtres, aujourd'hui encore, ces affirmations. Tout au plus pourrait-on observer qu'au sens strictement scripturaire, la foi au Dieu créateur déclare: Tout *vient* de Dieu et tout *repose* sur la volonté de Dieu. Alors que la foi au Dieu Providence affirme: Dans le monde, tout est *disposé* jour après jour par Dieu *en vue* de la réalisation de sa volonté. Mais les deux notions sont à ce point imbriquées qu'il est vain de les vouloir trop distinguer.

2. La pluralité des dieux et ses conséquences sur le plan spirituel

La polémique anti-romaine abonde dans ce sermon. On peut le regretter. On ne saurait contester pourtant qu'elle amène Viret à des observations d'une réelle justesse et d'une grande actualité. Dominé qu'il est par sa prise de position anti-papiste, il se rallie, pour l'interprétation du passage «fort obscur», à une troisième explication: préparer la table à la multitude est une allusion à la multitude des dieux que les Juifs infidèles adoraient. «Tu as autant de dieux que de villes, ô Juda!», lit-on en Jérémie 2: 28 et 11: 13. On peut faire un reproche identique aux papistes et même le pousser plus loin: non seulement autant de villes, mais autant de maisons, au-

tant de têtes... autant y a-t-il de dieux: «Chacune ville aura son patron à part, et le semblable sera des païs... Et puis il y aura les paroisses... Et puis, si on vient aux maisons, le mary aura un patron pour soi, la femme ung autre, les enfants chacun le leur...; brief, autant qu'il y aura de testes, il y aura de dieux.»

A lire la conclusion du réformateur sur ce point, à contempler le tableau qu'il brosse de ses contemporains, on doit reconnaître qu'en dehors de l'Évangile, l'homme demeure semblable à lui-même à travers les siècles et les générations. A notre époque, combien de dieux différents sont adorés par des gens qui, presque tous, ont reçu le baptême: l'argent, la femme, l'auto, la vitesse... Et malgré la frénésie qui emporte le monde, c'est l'insatisfaction générale. A eux s'adressent les mots du réformateur, visant les papistes d'il y a quatre cents ans: «Il ne se faut point esbahir, si ceux qui ne se peuvent contanter d'un seul Dieu, ne sont jamais rassasiez, mais sont toujours languissans et se tourmentent à chercher de costé et d'autre pour trouver ce qu'ils n'ont point en eulx-mesmes.» Comme ils ne viennent point «droit à Dieu», il est normal qu'ils soient «en peyne et en sollicitude (= souci, tourment)» tout le temps de leur vie. En effet l'esprit de l'homme est insatiable. «Quand il aura tout le monde, encores se trouvera-t-il toujours affamé, d'autant (vu) qu'il n'a point tout. Or... qui a Dieu, il a tout» (p. 90).

3. *Le rôle de la conscience morale*

Il y a un quart de siècle, la «redécouverte» de la théologie de la grâce a mis en péril la valeur théologique de la conscience morale. Dans une éthique de la grâce – seule vraiment évangélique – la conscience ne saurait plus avoir aucune place, disaient par exemple les enfants terribles de *Zwischen den Zeiten*. Viret n'aurait pas été d'accord avec eux. Preuve en soit le long passage de son quatrième sermon, consacré à ceux dont la conscience est troublée. Il les déclare tourmentés de façon toute semblable à ceux qui «tracassent» après plusieurs dieux.

Notre Réformateur connaît la gravité du péché, en lui-même comme en tout homme. La chute nous a entraînés dans la perte. Seule la grâce de Dieu peut procurer le salut. Et pourtant il ne croit pas à la corruption *totale* de l'être humain: «Combien que le péché

ait merveilleusement (= profondément) obscurcy nos entendemens, si est-ce toutesfois qu'il y est toujours demouré quelque étincelle de ceste première lumière en laquelle l'homme a esté créé, et que nous sommes toujours convaincz qu'il y a quelque Dieu qui a toute supériorité et maistrise par dessus nous; brief, la conscience est une chose que l'homme ne peut jamais despouiller... Cela est de la loy naturelle, qui est imprimée au cœur de tous les hommes» (pp. 90, 91). On croit revivre tels moments de la violente controverse de 1934/35 (*Natur und Gnade*) entre Emile Brunner et Karl Barth.

Viret, qui pense pouvoir se référer à Esaïe 57: 30: «Les méchants sont comme la mer agitée, qui ne se peut calmer... il n'y a point de paix pour eux...», croit à la valeur religieuse de la mauvaise conscience. Elle «fait beaucoup d'offices», dit-il: «elle nous accuse, elle nous condamne, elle prononce sentence contre nous; et puis elle fait office de bourreau, car elle exécute quant et quant (= en même temps) la sentence.» Et par là elle rend témoignage à Dieu, qui l'a mise en nous à cette intention, et qui l'a préservée de disparition totale à travers la chute. En contraignant les hommes à chercher quelque repos, à échapper aux tourments intérieurs qu'ils endurent, elle atteste «qu'il y a quelque roy souverain» auquel on est obligé de rendre compte quand on l'a offensé. Par cette attestation même, elle nous jette «dans les bras de la grâce». En effet tous nous offensoons Dieu chaque jour, et de bien des manières. Et le seul moyen de trouver la paix intérieure, c'est d'écouter la Parole de Dieu, qui nous assure qu'il est prêt à nous recevoir en grâce. Alors seulement «nous ne vagons plus à travers champs, comme nous avions accoustumé.» A maladie spirituelle, il faut remède spirituel: le pardon, la grâce qui ne sont qu'en Jésus-Christ.

L'homme d'aujourd'hui est-il capable encore d'entendre ce langage? La question doit être posée. Elle l'a été par D. Bonhoeffer, et il a tenté de la résoudre par son «interprétation non religieuse des notions bibliques». Peut-être le problème est-il davantage d'ordre apologétique et homilétique que d'ordre dogmatique. L'essentiel, dans tout cela, nous paraît de faire ce qu'a fait Viret: non pas écarter la conscience sous prétexte de mieux prêcher la grâce. Mais montrer, *en termes accessibles à nos contemporains*, que la présence d'une conscience morale en tout être humain est elle aussi une preuve de l'amour de Dieu envers tous ses enfants.

Conclusion

L'élément le plus personnel de la pensée de Viret, au gré de plusieurs, est sa doctrine du ministère ecclésiastique. Il se peut. Néanmoins la théologie dogmatique du Réformateur vaudois mérite qu'on s'y arrête.

Dans son ouvrage de 1911: «Pierre Viret, sa vie et son œuvre», le théologien français Jean Barnaud accuse Viret de friser la théopneustie. Son souci d'assurer l'orthodoxie aboutirait à faire prédominer fâcheusement, dans sa pensée religieuse, l'élément doctrinal. Dans ces deux sermons, cela ne nous paraît pas être le cas: grâce à l'importance qu'il accorde à la Parole divine, et à l'action du Saint-Esprit, il échappe – dans une très large mesure tout au moins – à ce danger.

Pour notre part nous n'hésitons pas à dire: dans cette pensée, vieille de quatre siècles, on découvre richesse certaine et incontestable actualité.

Edmond Grin, Lausanne